

M. le Maire  
Commune des Vans  
5 Rue du Temple  
07140 LES VANS  
Les Vans le 15 Janvier 2024

Monsieur le Maire,

Nous venons vers vous pour partager l'opportunité d'une réalisation qui serait un atout important pour votre commune.

En effet, la future création d'une Zone d'Activité sur la commune de Chambonas au lieu dit Balagère, limitrophe des Vans au quartier de Champvert, offre la possibilité de créer une liaison douce, en franchissant le ruisseau Bourdaric.

Nous connaissons le projet de réalisation d'une pénétrante depuis des décennies et appréhendons que le coût de la construction d'un pont soit très élevé. Alors, nous suggérons dans l'immédiat, de bâtir une passerelle à destination des piétons et cyclistes.

Actuellement tout le trafic est absorbé par la départementale 104A. Vous n'ignorez pas la dangerosité de l'emprunter à pied. De même, à vélo, la côte et le virage de l'entrée des Vans provoquent de nombreux ralentissements. La pratique du vélo se développe, la randonnée pédestre également; mais il y a très peu d'itinéraires pour rejoindre le cœur des Vans commodément. On espère obtenir un jour un cheminement du Pont de fer au quartier ancien de la commune sans dénivelé majeur et à distance du trafic routier.

Cela va dans le sens d'encourager la mobilité "douce », en particulier pour les résidents des Vans désireux de rejoindre l'hôpital local ou les services voisins ( arrêt de bus, covoiturage, Restos du Cœur, commerces et future ZA).

Pensant que vous êtes sensible à nos préoccupations, nous espérons un accueil favorable à cette demande.

Cette idée est portée par des habitants des Vans et communes avoisinantes avec le soutien du Collectif Citoyen pour la Transition Écologique au Pays des Vans.

Copie à :

- M. le Président de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes
- Mme la Maire de Chambonas